

Association Européenne de la Pensée Libre

Bâtir une Europe de libertés, d'équité, de solidarité

Madame Ursula von der LEYEN Présidente Commission européenne Bruxelles

Bruxelles, le 12 septembre 2019

Madame la Présidente,

Mise en œuvre de l'article 17 du TFUE. Mandat de Mme JOUROVA.

Notre association est, depuis 2007, un partenaire actif dans le cadre de l'article 17 du TFUE dans le cadre duquel, nous représentons, comme d'autres organisations non-confessionnelles, des citoyens européens qui ne revendiquent aucune affiliation religieuse ou confessionnelles.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du projet de lettre de mission prévue pour Mme JOUROVA, pressentie comme Vice-présidente, chargée des valeurs et de la transparence.

Si nous pouvons nous réjouir que la Commission qui se mette en place pour les cinq années à venir mette un accent fort sur les valeurs, nous sommes néanmoins interpellés par un point particulier de la lettre de mission. Celui-ci ne touche, nous l'espérons qu'un point de détail, mais qui gagnerait, selon nous à être éclairci d'emblée, afin d'éviter des problèmes dans les relations futures que la Commission aura à entretenir avec l'ensemble des partenaires du dialogue et, plus spécifiquement, avec les organisations philosophiques et non confessionnelles.

La typographie du texte, rédigé en anglais, dont nous avons eu connaissance nous pose en effet question et nous souhaiterions savoir pourquoi le dialogue avec les églises y figure en gras alors que celui avec les organisations philosophiques et non-confessionnels apparaît en caractère ordinaire. Ajoutons à cela que l'utilisation de 'as well as' au lieu d'un simple 'and' pour introduire le deuxième groupe de partenaires, pourrait donner l'impression que ces derniers sont des partenaires de seconde zone.

Dès lors que la Commission européenne souhaite remettre un accent fort sur les valeurs qui fondent l'Union, il nous semble important que la place des citoyens qui n'adhèrent à aucune des grandes traditions religieuses, qui sont athées, agnostiques ou simplement indifférents ne soient pas considérés comme des citoyens de seconde zone. Dans une Europe qui est la partie la plus sécularisée du monde ce serait une erreur, voire une faute de ne pas associer les organisations qui représentent ces citoyens à la réflexion sur l'avenir de l'Europe.

Notre président a d'ailleurs présidé, de 1995 à 2005, l'initiative 'Une âme pour l'Europe, éthique et spiritualité', lancée par votre prédécesseur Jacques DELORS qui avait pour ambition de faire travailler ensemble croyants et non croyants à ce type de réflexion.

L'Association européenne de la pensée libre (AEPL-EU) est toujours prête à contribuer positivement au dialogue, mais ne pourrait évidemment accepter que celui-ci ne se déroule pas dans le respect de l'équilibre entre les différentes composantes de la société européenne.

Nous formons donc le vœu que la lettre de mission de Madame JOUROVA soit précisée dans le sens que nous souhaitons.

Veuillez agréer, madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Tony van der HAEGEN Vice-président Claude WACHTELAER Président